



République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DECISION DU MAIRE

N°61/24 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITE POUR LA RENOVATION DE LA VOIRIE RUE DU BOIS JOLI SUITE AUX INTEMPERIES 2023

Le Maire de La Roque d'Anthéron,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,
- Vu la délibération N° 23/20 du 24 mai 2020,
- Vu la délibération N°28/20 du 24 mai 2020,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2311-3 et R.2311-6,
- Considérant que le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'Aide aux communes, propose une aide aux travaux de proximité plafonnée à 85 000€ HT,

Suite aux événements climatiques de Juin 2023, le revêtement de la chaussée et les accotements de la rue du Bois Joli ont été fortement détériorés créant des problèmes de sécurité pour les piétons et les véhicules circulant sur cette voie.

En effet, suite au ruissèlement lié aux importantes pluies lors de cet événement, des parties entières de la route ont été emportées et détruites.

L'opération verra également la création de bourrelets d'évacuation des eaux afin de les diriger vers le Vallat en contre-bas.

Le coût de l'opération s'élève à : **81 503,00 € H.T.**

Le plan de financement basé sur le maximum subventionnable de 70% fixé par le Département prévoit une subvention Départementale de la somme de 57 052€.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-017-211040843-20240625-DEC_61_24-D

FINANCEMENT	MONTANT H.T
Conseil Départemental – Taux 70 %	57 052 €
Autofinancement Commune – Taux 30 %	24 451 €
TOTAL	81 503 €

DECIDE d'approuver les travaux de rénovation de la rue du Bois Joli.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de ladite opération.

SOLLICITE une subvention de 57 052 € du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'année 2024.

DIT que les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits au Budget de la commune.

Fait à La Roque d'Anthéron, le 25 juin 2024

Le Maire

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après
télétransmission
En Sous-Préfecture le 27/06/2024
Et de la publication ou notification le 27/06/24

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville – 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE
1 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

REÇU EN PREFECTURE
le 27/06/2024
Application agréée F.legalite.com